MASTER 1

MENTION CREATION ARTISTIQUE

Responsable de la mention :

Pr Todd LUBART

Directrice des études : Marion BOTELLA, MCU

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2022-2023

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
https://psychologie.u-paris.fr/

Table des matières

CALENDRIER 3
INFORMATIONS GENERALES 5
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1 6
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 1 8
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 8
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 2 13
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 13
STAGES PRATIQUES EN MASTER M1 19

CALENDRIER 2022-2023*

Master 1		Master 2
Dates	CM ou TD ?	CM ou TD ?
Premier semestre :		
Semaine du 29 Août au 02 septembre		
29 août	10h-11h : accueil en visio 13h-19h30 CM en visio	8h45-9h45 : accueil en visio
30 août	CM pré- rentrée en visio	
01 au 02 septembre (9h-18h)	CM	TD/CM spé.
Semaine du 05 au 09 Septembre		
05 au 06 septembre (9h-18h)	CM	TD/CM spé
07 septembre (9h-18h)	TD	CM
08 septembre (9h-18h)	CM	TD/CM spé
09 septembre (9h-18h)	CM	CM
Semaine du 12 au 16 Septembre		
12 septembre (9h-18h)	CM	TD/CM spé
13 septembre (9h-17h/18h)	Ateliers sensibilisation	TD/CM spé
14 septembre (9h-17h/18h)	Ateliers sensibilisation	TD/CM spé
15 septembre (9h-18h)	CM	CM
16 septembre (9h-18h)	TD	TD/CM spé
Semaine du 10 au 14 Octobre		
10 au 14 octobre (9h-16h)	CM en visio	Pas de cours
15 octobre (9h-18h), spécialité MTH	Matin : TD ; Après-midi : TD en visio	
Semaine du 31 Octobre au 04 Novembre		
31 octobre	TD	Pas de cours
02 au 04 novembre	TD	TD/CM spé
Semaine du 28 Novembre au 02 Décembre		
28 au 29 novembre (9h-16h)	CM en visio	Pas de cours
30 novembre (9h-19h30)	TD en visio	Pas de cours
01 au 02 décembre (9h-16h)	CM en visio	Pas de cours
03 décembre (9h-17h), spécialité MTH	TD	
Semaine du 05 au 09 Décembre : jours à confirmer	CM ou TD en visio à rattraper	CM UE17 4h + 4h TD mémoire M2 visio

Master 1		Master 2
Dates	CM ou TD ?	CM ou TD ?
Second semestre		
Semaine du 03 au 06 Janvier		
03 janvier (9h-19h30)	TD	Pas de cours
04 janvier (9h-19h30)	TD	TD UE17 spé
05 au 07 janvier (9h-19h30)	TD	TD spé
Semaine du 30 Janvier au 03 Février		
30 janvier au 03 février (9h-16h)	CM en visio	Pas de cours
Semaine du 27 Février au 03 Mars		
27 février (9h-18h)	CM	CM
28 février au 01 mars (9h-18h)	CM	TD spé
02 au 03 mars (9h-18h)	TD	CM
Semaine du 24 au 28 Avril		
24 avril (9h-18h)	TD	CM
25 au 26 avril (9h-18h)	CM	TD spé
27 au 28 avril (9h-18h)	CM	CM
Semaine du 02 au 05 Mai		
02 au 05 mai (9h-18h)	CM	Pas de cours
Semaine du 09 au 12 Mai : jours à confirmer	CM ou TD en visio à rattraper	

* Le calendrier est susceptible d'être modifié mais les semaines de cours annoncées doivent être banalisées.

** Sauf mention contraire, les cours sont prévus en présentiel

INFORMATIONS GENERALES

RESPONSABLES DE SPECIALITE

Musicothérapie : Jean-Luc Leroy et Vanda Tabery
(jean-luc.leroy@univ-amu.fr, vanda.tabery@orange.fr)

Dramathérapie : Tamara Guénoun et Sandrine Pitarque
(tamaraguenoun@gmail.com, sandrine.pitarque@gmail.com)

Dansethérapie : Florence Guérin et Vincenzo Puxeddu
(florence.guerin@u-paris.fr, incagliari@gmail.com)

Arts plastiques thérapies : Silke Schauder et Géraldine Canet
(silke.schauder@u-picardie.fr, canet.geraldine@gmail.com)

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

scol-master-creation-artistique@psychologie.parisdescartes.fr
Antony Milasin
Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2053
01 76 53 31 05

BUREAU DES STAGES

Retrait des conventions de stage et consultation du fichier des stages :
Bureau 2048 (2ème étage)
Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol
Lundi au vendredi : 9h - 19h30
Samedi : 10h - 17h (attention, l'Institut n'est pas ouvert tous les samedis)
IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que UPCité, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées vous sont proposées en début d'année. Pour prendre contact : **bibliothequepieron@parisdescartes.fr**

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite, Tél. 01-55-20-59-81

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.
De plus, la plateforme Moodle permet d'interagir avec l'équipe pédagogique. Il s'agit d'un outil de travail essentiel à la communication.

Après avoir effectué votre 1ère inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1

Le M1 et le M2 se déroulent sur UN an chacun.

Une dérogation est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers. La demande et les justificatifs doivent être adressés à Marion Botella, Todd Lubart et Antony Milasin avant le début du semestre.

NB : le redoublement du M1 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.

Les enseignements comportent **majoritairement des éléments en tronc commun** et également, dans une moindre mesure, des enseignements sous la forme de TD spécialités.

Pour obtenir le niveau Master 1, vous devez valider :

1ER SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE1	Bases théoriques de la création artistique
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1 (par spécialité)
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse (entre et par spécialité(s))

2ÈME SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE6	Corps et arts thérapies
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies
UE8	Stage, supervision et recherche (par spécialité)
UE9	Publics et institutions 1 (par spécialité)
UE10	UE Libre ou UE Recherche

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).
L'ensemble des validations s'effectue à 100% en contrôle continu mais sur des modalités différentes selon les UE.
La moyenne à l'ensemble des UE doit être au minimum de 10/20.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M1 en deux ans, toute UE non validée doit être repassée (10/20 minimum pour la validation d'une UE).

La note seuil est 7/20. L'ensemble des notes d'UE se compense de façon globale par bloc d'UE, sauf le mémoire de recherche de l'UE8 et le rapport de stage qui ne peuvent pas être compensés (note seuil de 10/20).
Un étudiant peut accéder à une épreuve de substitution, s'il fournit dans un délai de 48h après l'examen auquel il ne s'est pas présenté un justificatif (certificat médical) à la scolarité.

ECTS ET MCC EN MASTER M1

	Semestre 1	ECTS	CM	TD	MCC
UE1	Bases théoriques de la création artistique	3	18		100% CC
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie	9			
UE2.1	*Bases théoriques*	*6*	*36*		100% CC
UE2.2	*Méthodologie de la recherche*	*3*	*18*		100% CC
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1	3			
UE3.1	*Stage, supervision et identité professionnelle*	*2*	6	18	*Rapport*
UE3.2	*Identité professionnelle*	*1*	4		*Rapport*
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies	9	42		100% CC
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse	6	0	45	100% CC

	Semestre 2	ECTS	CM	TD	MCC
UE6	Corps et arts thérapies	6	24		100% CC
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies	6	18	18	100% CC
UE8	Stage, supervision et recherche	9	18	18	Mémoire avec soutenance
UE9	Publics et institutions	6	18	18	100% CC
UE10	UE Libre ou UE Recherche	3	24		100% CC

CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 1
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Ici sont décrites chaque Unité d'Enseignement (UE) et présentées l'ensemble des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) prévues. Certains détails pourront être apportés au cours du semestre et seront mis en ligne sur Moodle.
Tous vos devoirs doivent systématiquement être déposés sur Moodle et envoyés par mail et/ou courrier aux personnes indiquées ci-après. **L'absence de ce double dépôt entrainera des pénalités**.
De même, tout retard dans le rendu sera pénalisé ; un rendu après 24h ne sera pas pris en compte et l'étudiant.e sera considéré comme défaillant.e (voir guide des études)

Les fichiers doivent être remis sous format .pdf et respecter la nomenclature suivante :
NOM_ PRENOM_ UE.pdf (exemple pour l'UE1 : BOTELLA_MARION_UE1.pdf)

UE1 : BASES THEORIQUES DE LA CREATION ARTISTIQUE

RESPONSABLE DE L'UE **(18h CM) : Jean-Luc Leroy**

L'enseignement de l'UE1 s'attache à présenter les concepts de créativité et d'art, et leur articulation.

Les concepts seront envisagés selon différents domaines (biologique, psychologique, sociologique, esthétique), dans une perspective à la fois systématique et historique, et dans une visée fonctionnelle. À chaque fois, seront soulignées les implications théoriques et pratiques, et les nombreux questionnements soulevés par ces développements au regard des art-thérapies.

MCC

Format : Trois devoirs : dossier, bibliographie commentée, épreuve à la table.

Sujet :
Premier devoir : par groupes de 4 étudiants, réalisation d'un dossier collectif (5 pages) traitant l'un des thèmes abordés lors du cours sur la créativité.

Deuxième devoir : individuel, construction d'une bibliographie commentée (3 pages) en rapport avec les thématiques de la créativité ou de l'art.

Troisième devoir : partiel individuel (1h) portant sur divers points abordés lors du cours (partiel en ligne lors du dernier cours).

Les modalités des devoirs seront précisées lors du premier cours de l'UE1.

A remettre à : Jean-Luc Leroy (prévoir envoi par courrier le jour même du partiel)

Date limite :
Devoirs 1 et 2 : 13 jours après le dernier cours sur la créativité, soit le lundi 13 décembre 2021 à minuit
Devoir 3 : le dernier cours, soit le mardi 30 novembre

UE2 : THEORIES, METHODOLOGIES ET RECHERCHES EN ART THERAPIE

RESPONSABLE DE L'UE **(54h CM) : Marion Botella**

ECUE 2.1 : Bases théoriques (36h CM)

2.1. Présentation des différentes orientations théoriques utilisées dans les arts- thérapies : cognitive, comportementale, humaniste, psychanalytique. Développement des concepts et des théories créés dans le cadre des arts thérapies (Arts plastiques, Drama, Danse, Musique).

MCC

Format : 5 pages max (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Choisissez un concept théorique clé qui vous a été présenté. Un concept précis, pas toute une discipline. Dans un premier temps, vous définirez ce concept, à partir d'un ou plusieurs supports théoriques. Puis vous montrerez comment ce concept s'incarne dans votre propre discipline par des exemples pris dans vos stages, dans les expérientiels vécus en cours ou encore dans des écrits propres à votre spécialité d'art-thérapie.

A remettre à : Aux responsables de spécialité

Date limite : Vendredi 17 décembre 2021

ECUE 2.2 : Méthodologie de la recherche (18h CM)

2.2. Présentation des indications et des outils d'évaluation en méthodologie de la recherche.

MCC

Format : Ecrits de 2-3 pages (Police 12, interligne 1,5) (format Word à privilégier ou .pdf)

Sujet :
Devoir 1 : Par groupe de 3 étudiants, vous imaginerez une problématique, une population et des conditions pour réaliser un entretien de recherche semi-directif. Vous proposerez alors un guide d'entretien destiné à interroger cette population. Le guide devra tout d'abord présenter l'étude aux participants puis il devra obligatoirement inclure 4 parties : 1 partie d'introduction, deux parties centrales et 1 partie de conclusion. Pour la partie centrale, 2 questions alternatives par question principale et une relance sont attendues (1/2 page pour la description de la problématique, population ; 1 à 2 pages max pour le guide d'entretien).

Devoir 2 : Individuellement, vous imaginerez une problématique, une population et des conditions pour réaliser un questionnaire. Vous proposerez alors un questionnaire destiné à interroger cette population (1/2 page pour la description de la problématique, population ; 1 page pour le questionnaire). Le devoir présentera directement le questionnaire, avec la consigne, les questions socio-démographiques et la mise en page.

A remettre à : via Moodle uniquement pour Marion Botella. Pas d'envoi par mail.

Date limite :
Devoir 1 : Lundi 17 octobre 2022, avant 10h
Devoir 2 : Lundi 5 décembre 2022, avant 10h

UE3 : STAGE, SUPERVISION ET IDENTITE PROFESSIONNELLE 1

RESPONSABLE DE L'UE **(10h CM, 18h TD) : Responsables de spécialité**

ECUE 3.1 : Stage, supervision et identité professionnelle (6h CM, 18h TD)

MCC

Format : 5-8 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Les étudiants aborderont dans leur projet de recherche sur 5 pages :

- Leur motivation, leur souhaits et attentes concernant leur projet de recherche.
- Leur lieu de stage (le type d'institution, l'organisation et le fonctionnement).
- Le type de la population accueillie en atelier d'art-thérapie.
- Le type de media choisi.
- La problématique de recherche.
- Les hypothèses.
 - La méthodologie (modalités du recueil de données, traitement des données, etc.).
 - Le consentement éclairé des participants.
 - Les résultats attendus.
 - Les recherches bibliographiques entreprises.

Les séminaires ont pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet et de favoriser une réflexion théorico-clinique sur la complexité de la relation art-thérapique.

Références bibliographiques

- Lavarde, A. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Kapitan, L. (2010). *An introduction to art-therapy Research.* New York : Routledge.
- Schauder, S. (2009). Elaboration d'un mémoire de recherche universitaire. In Ionescu, S. et Blanchet, A. (Eds.), *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique* (pp. 333-351). Paris : PUF.

A remettre à : par mail aux responsables de spécialité

Date limite : Lundi 27 Décembre 2021

ECUE 3.2 : Identité professionnelle (4h CM)

L'organisation des professions, les dimensions juridiques, éthiques et déontologiques dans le contexte national et européen. Analyse des répercussions de l'évolution de ces dimensions dans la construction de l'identité professionnelle de l'art thérapeute. A ce CM est associé un TD de reprise de stage (supervision) en petit groupe.

MCC

Format : Ecrit de 2-3 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Quel est la place de l'art-thérapie dans l'institution qui vous accueille ?

A remettre à : Rozenn Saget

Date limite : Lundi 3 janvier 2022

UE4 : PSYCHOPATHOLOGIE ET PRATIQUES EN ARTS THERAPIES

RESPONSABLE DE L'UE **(42h CM) : Jérôme Boutinaud**

L'UE propose aux étudiants une introduction aux apports fondamentaux et aux bases concernant le champ de la psychopathologie. Ces éléments s'avèrent d'autant plus fondamentaux à appréhender que les cliniciens en art thérapie se trouvent confrontés à ces problématiques multiples par la suite sur le terrain. Après avoir posé les bases d'une réflexion générale autour de la démarche diagnostique en psychopathologie (notions de symptôme, de syndrome, de sémiologie, réflexion sur l'étiologie), les principales figures cliniques seront décrites (symptômes plus ou moins isolés mais aussi les grands syndromes tels que l'autisme, les psychoses, les névroses, les états limites…). Une attention particulière sera donnée aux spécificités des enjeux psychopathologiques liés aux différents âges de la vie (enfance, adolescence, âge adulte et vieillissement). L'enseignement est assuré par plusieurs intervenants, en fonction de leurs compétences dans les différents domaines décrits auparavant.

MCC

Format : 4-5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Le contrôle continu consiste en la rédaction de deux documents, comptant chacun pour 50% de la note. L'un constitue le volet « Psychopathologie de l'enfant » (cours de Mr Boutinaud) et l'autre constitue le volet « Psychopathologie de l'adulte » (cours de Mme De Luca).

Il s'agit pour vous de choisir dans les deux cas une pathologie ciblée (abordée en cours ou non).

Vous pouvez organiser votre écrit à partir des axes de travail suivants :
-Présentation des principaux symptômes au regard des classifications existantes ;
-Présentation des principaux mécanismes psychopathologiques;
-Présentation d'une étude de cas/vignette clinique en lien avec la pathologie abordée ;
-Discussion autour de vos intérêts/questionnements à propos de cette pathologie (possibilité de s'appuyer sur l'étude de cas/vignette bien entendu) ;
-Bibliographie succincte.

A remettre à : chaque enseignant ayant assuré les CM sur chaque thématique : Jérôme Boutinaud (enfant), et Manuela De Luca (adulte).
Document à déposer sur Moodle (espace dédié à cet effet) et à envoyer par mail à l'attention de vos enseignants.

Dates limites :
Devoir psychopathologie de l'enfant (Jérôme Boutinaud) : Mardi 21 décembre 2021
Devoir psychopathologie de l'adulte (Manuela De Luca) : Jeudi 25 novembre 2021

UE5 : ATELIERS D'ARTS THERAPIES 1 : EXPERIENCE ET ANALYSE

RESPONSABLE DE L'UE **(45h TD) : Florence Guérin**

Cette UE présente les pratiques dans les différents domaines d'applications de l'art thérapie et se compose de deux types d'enseignements :

1. Des Ateliers de sensibilisation aux trois autres spécialités que celle choisie par l'étudiant, en Tronc commun. Expériences de découverte et bilan théorique des outils spécifiques employés lors de ces ateliers. Ils sont répartis sur l'année (au premier semestre et au début du second semestre).

2. Des Ateliers d'expériences, et de réflexion à partir de celles-ci, dans la spécialité choisie par l'étudiant. Il s'agit, notamment, de la présentation des pratiques de spécialité art-thérapeutiques dans ses différents domaines d'applications. Cette UE est réalisée par des arts thérapeutes intervenant dans les secteurs éducatif, social, et de santé. Elle propose une réflexion sur la différenciation des pratiques dans ces trois champs d'application.

MCC

Format : Rédaction d'un document de 3 pages max + présentation orale sur la base de cet écrit.
Un oral en individuel de 5 minutes, réalisé à partir de cet écrit qui retrace les expériences vécues (en sensibilisation et expérientiel) et en synthétise les éléments fondant l'art-thérapie.

Sujet : Vous avez participé à deux ateliers expérientiels ce semestre en semaine de spécialité.
Vous présentez une synthèse de ces expériences explicitant votre vécu, en focalisant sur les éléments suivants :
- L'influence du cadre
- L'enjeu des consignes
- Les processus à l'œuvre, corporel, sensitif, cognitifs…
- L'expérience du groupe et de la groupalité

A remettre à : Enseignants de spécialisation.

Date limite :
Ecrit : Lundi 27 décembre 2021
Oral : Lundi 3 janvier 2022

UE6 : CORPS ET ARTS THERAPIES

RESPONSABLE DE L'UE **(24h CM) : Florence Guérin**

Cette Unité d'Enseignement de Tronc commun présente des connaissances sur les fondements corporels (perceptifs, psychomoteurs et biologiques) de l'expression et de la communication artistiques. Elle met en avant la place de la communication non verbale et de l'émotion en arts thérapies, la relation patient / art-thérapeute / groupe, la place du corps dans le processus créatif et ses supports, le corps et le dynamisme de la psyché dans l'expérience symbolique, les enveloppes psychiques et l'image du corps, et globalement la question « des » corps vivants, vécus, représentés, ainsi que des corps aux besoins spécifiques selon les pathologies.

Des exemples de traitement de la thématique « corps et art-thérapies » sont donnés pour chacune des 4 spécialités.

MCC

Format : Dossier de 6 à 8 pages maximum (police 12, interligne 1,5) avec références bibliographiques (format pdf)

Sujet : D'après votre expérience et votre savoir sur l'art-thérapie, vous présenterez et justifierez différentes façons d'intégrer le corps dans des pratiques d'Art-thérapie.

A remettre à : Envoi par mail à Florence Guérin

Date limite : Lundi 30 mai 2022

UE7 : ANALYSE D'UNE SITUATION CLINIQUE EN ARTS THERAPIES

RESPONSABLE DE L'UE **(18h CM, 18h TD) : Vincent Estellon**

Cette UE propose, à partir de cas publiés ou rapportés par des arts thérapeutes confirmés, une méthodologie afin de systématiser les observations et modéliser des dynamiques. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques en fonction des référentiels théorico-cliniques. Les étudiants seront outillés d'analyser les différentes situations cliniques rencontrées sur leurs lieux de stages et dans les différentes pratiques d'art-thérapie. Le cours sera illustré par des exemples concrets. Une sensibilisation à l'anamnèse est effectuée.

MCC

Format : Dossier de 3 à 5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Vous rédigerez une étude de cas en réunissant, à partir de vos observations de stage :
- une présentation générale d'un ou d'une patient(e),
- son indication de participer à un atelier d'AT,
- une description et une analyse de ses processus de création et ses modalités relationnelles avec le thérapeute, le média et les autres participants dans l'atelier. Vous illustrerez votre étude par des exemples de productions et conclurez sur une mise en perspective du projet thérapeutique.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité

Date limite : Lundi 12 avril 2021

Format : Dossier de 3 à 5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Vous analyserez une étude de cas qui peut être réalisée à partir du terrain de stage. Il s'agira de mettre en relief les rapports entre les symptômes et le processus de création artistique dans une perspective globale impliquant l'histoire du sujet.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité

Date limite : Lundi 2 mai 2022

UE8 : STAGE, SUPERVISION ET RECHERCHE

RESPONSABLE DE L'UE **(18h CM, 18h TD) : Responsables spécialités**

Suivi du stage, et direction du mémoire Recherche ou Professionnel (méthodologie, approfondissement conceptuel, analyse des données), par spécialité.
Cette UE comprend le suivi des stages (supervision), et la direction du mémoire de recherche. La part éthique est importante dans ces suivis.
La supervision (en groupe d'étudiants) est centrée sur l'expérience de stage, et les questions transférentielles soulevées par la rencontre du stagiaire avec les usagers des ateliers d'art-thérapie en institution, ainsi qu'avec les membres des équipes qui l'accueillent. L'enjeu est de permettre de partager cette expérience, et de réfléchir en groupe aux situations rencontrées, afin de les envisager avec une certaine distanciation.
Les séminaires de suivi du mémoire de recherche ont pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet, tant du point de vue du contenu (objectifs, méthodologie) que du point de vue formel (respect du plan et des normes de présentation et de citation). L'enjeu est de favoriser leur réflexion théorico-clinique sur la complexité de la relation art-thérapique.

MCC

PARTIE MEMOIRE
Format : Mémoire 25-50 pages (impression en recto, police 12, interlignage 1,5) + annexes éventuelles.
+un page développant l'intérêt de la supervision de stage en arts thérapies.

Pour la soutenance: exposé 15 mn maximum d'exposé + 5 à 10 mn de discussion selon les cas.:
1) pourquoi le choix du sujet;
2) les points forts (ou apports) du travail, les limites du travail présenté
3) perspectives de prolongement)

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité

Date limite : Lundi 23 mai 2022

Date soutenance : semaine du 13 juin 2022

PARTIE RAPPORT DE STAGE
Format : Mémoire 20 pages maximum
Une partie sur la description de l'institution, les enjeux et la place de l'art-thérapie
Une seconde partie sur l'analyse clinique au travers de vignettes cliniques et le feedback
+ attestation de fin de stage et l'évaluation par le tuteur (même si le stage n'est pas totalement fini) doivent être ajoutées au rapport de stage.

A remettre à : Rozenn Saget

Date limite : Mercredi 11 mai 2022

UE9 : PUBLICS ET INSTITUTIONS 1

RESPONSABLE DE L'UE **(18h CM, 18h TD) : Vincenzo Puxeddu**

Les intervenants des différentes spécialités présentent les objectifs art-thérapeutiques et les adaptations méthodologiques et professionnelles nécessaires à l'approche des différents publics, dans les secteurs de l'éducatif, du social et de la santé : à tous les âges de la vie, selon les difficultés spécifiques des usagers (handicaps ou problématiques sensoriels, moteurs, psychiques, sociaux), à partir de la spécialisation de l'art-thérapeute intervenant. Des exemples cliniques sont présentés en relation aux problématiques et dispositifs exposés.
La dimension groupale est abordée, dans le rapport entre l'individu, le groupe art-thérapeutique et l'institution. La place de l'art-thérapie et de l'art-thérapeute est également réfléchie, dans son articulation avec les différents acteurs du soin ou de l'accompagnement en institutions.

MCC

Format : Projet de 5 pages maximum avec références bibliographiques (format pdf)

Sujet : A partir des éléments pertinents extraits de vos ateliers expérientiels du premier semestre et de votre propre pratique artistique, vous élaborez un projet d'intervention en art-thérapie adapté au public rencontré sur votre lieu de stage, et argumenté du point de vue théorico-clinique.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité

Date limite : Lundi 30 mai 2022

UE10 : UE LIBRE OU UE RECHERCHE

Dans cette UE, l'étudiant choisit de suivre soit l'UE Libre, soit l'UE Recherche.
Il faudra informer Antony Milasin et Marion Botella de ce choix au plus tôt dans l'année.
Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 décembre.

RESPONSABLE DE L'UE Recherche **(24h CM)** : Silke Schauder

Recherche : Cette UE propose une approche des recherches actuelles en art-thérapie en reprenant les bases historiques et théorico-cliniques. Plusieurs dispositifs de recherche, méthodes et épistémologies sont présentés en vue de répondre à trois questions clé :

- comment les processus de la création artistique peuvent–ils être modélisés en art-thérapie ?
- comment les modèles existants de la créativité sont-ils mobilisés dans la recherche actuelle ?
- comment sont déterminées les indications et l'efficacité des arts-thérapies ?

Le cours sera illustré par des exemples concrets de recherches. Une sensibilisation à la recherche internationale est effectuée. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques de recherche en fonction des medias, de la population, du cadre institutionnel.
Les cours de l'UE10 – Recherche sont directement intégrés au programme du Master.

MCC

Format : Ecrits de 1-2 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet :
Devoir 1 : Vous exposerez en 1 page max vos motivations pour choisir ce cours ou cette conférence.

Devoir 2 : Vous analyserez en quoi ces cours ont contribué à votre formation d'art-thérapeute et à votre réflexion sur ce métier. 2 pages max pour ce dossier.

A remettre à : Silke Schauder

Date limite :
Devoir 1 : Ce devoir est à envoyer au plus tôt pour expliquer vos motivations à vous inscrire dans cette UE recherche. Suite à ce devoir, votre inscription sera ou non validée.

Devoir 2 : Lundi 9 mai 2022, avant 10h.

RESPONSABLE DE L'UE Libre **(24h CM)** : Marion Botella

Libre : L'étudiant peut choisir un séminaire, une conférence, une UE dans les offres d'Université Paris Cité ou de l'Université Picardie Jules Vernes ou d'une autre université, aussi bien au premier semestre qu'au second semestre. Le volume horaire doit être de 24h minimum. Attention car le nombre de place est limité dans de nombreux cours et que pourrez essentiellement suivre des CM (et non des TD).
Les brochures de l'Institut de Psychologie sont disponibles à cette adresse : https://psychologie.u-paris.fr/vie-etudiante-scolarite/guide-des-etudes-et-brochures/
Les brochures de l'Université de Picardie Jules Vernes sont disponibles ici : https://www.u-picardie.fr/ufr/arts/nos-formations/

L'UE Libre devra venir compléter le profil initial de l'étudiant. Si l'étudiant vient d'une formation artistique, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec la psychologie. Inversement, si l'étudiant vient d'une formation en psychologie, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec sa spécialité artistique. Le choix de ce séminaire ou cours devra être en relation avec son projet professionnel et en accord avec la commission pédagogique.

L'inscription à l'UE libre doit être faite auprès de Marion Botella avec en copie Antony Milasin. Vous devrez préciser lors du devoir 1 (voir détails plus bas), vos motivations à suivre ce cours. Ce devoir devra être envoyé au moins 15 jours AVANT le cours/colloque choisi. Après votre devoir 1 et validation, vous pourrez alors prendre contact avec le responsable du cours ou de la formation que vous souhaitez suivre. Aucune prise de contact avec les enseignants avant validation de votre projet ne sera tolérée. Les demandes de validation de cours/séminaires après qu'ils aient eus lieu seront systématiquement rejetées.
Pour les cours ayant lieu à l'Institut de Psychologie, la scolarité regroupera les demandes et prendra contact avec les enseignants. **Aucune inscription à l'Institut ne pourra avoir lieu après le 15 décembre**.
L'étudiant devra faire attester sa présence aux cours suivis et ainsi justifier d'au moins 24h de présence. Cette attestation doit impérativement être fournie en même temps que le devoir 2. Vous devez donc vous assurer d'avoir fini les cours et d'obtenir cette attestation avant la date limite du devoir 2.

Attention, les étudiants inscrits en UE10 Libre peuvent assister aux cours de l'UE10 recherche s'ils le souhaitent mais aucun cours de l'UE10 Recherche ne sera être pris en compte pour valider l'UE10 Libre.

MCC

Format : Ecrits de 1 page (police 12, interligne 1,5) (format Word)

Sujet :
Devoir 1 : Vous exposerez brièvement votre parcours initial, puis vos motivations pour choisir ce cours ou cette conférence par rapport à votre formation initiale et à votre projet professionnel. Vous préciserez la nature du cours (colloque, séminaire, formation) suivi et sa durée. 1 page max pour ce dossier.

Devoir 2 : Vous décrirez brièvement le.s séminaire.s (cours ou colloque) auquel vous avez assisté pour l'UE10, et vous analyserez en quoi il a contribué à votre formation d'art-thérapeute et à votre réflexion sur ce métier. 2 pages max pour ce dossier. Même si vous avez suivi plusieurs cours, vous rendez un seul devoir pour l'UE10.

Annexe : Vous devrez joindre les justificatifs de présence attestant que vous avez suivi au moins 24h.
➔ Vous déposerez deux fichiers sur moodle : votre devoir + l'annexe incluant l'ensemble des justificatifs.

A remettre à :
Devoir 1 : envoi par mail à Marion Botella : marion.botella@u-paris.fr

Devoir 2 : via Moodle à Marion Botella

Date limite :
Devoir 1 : Ce devoir est à envoyer au plus tôt pour expliquer vos motivations à vous inscrire dans un cours, séminaire, colloque, etc. Suite à ce devoir, votre inscription sera ou non validée. Prévoir un délai de 15 jours pour avoir une réponse.
Le devoir doit être envoyé avant le Lundi 31 mars 2022

Devoir 2 : Lundi 9 mai 2022, avant 10h.
Si un cours/colloque devait se finir après cette date, il est possible, à titre exceptionnel de rendre votre justificatif jusqu'au 10 juin si celui-ci couvre moins de 10h. Dans ce cas, le devoir devra être réalisé sur les 14h effectuées.

STAGES PRATIQUES EN MASTER M1

Les stages de première année sont d'une durée totale de 200 heures réparties dans les deux domaines d'application.

Objectifs : Connaissance de l'institution et participation à un atelier à médiation de sa discipline et compréhension de l'art-thérapie

- Découvrir un domaine en psychiatrie ou en psychopédagogie
- Comprendre et vous interroger sur le fonctionnement, les enjeux et les difficultés sous-jacentes de l'institution
- Repérer les éléments qui régissent l'institution :
- Types de métiers, fonctions et rôles
- Relations interpersonnelles dans l'équipe (réunions, transmission d'informations)
- Règles, organisation (intra et extra, réseaux) et financements de l'institution
- Publics concernés : Types de pathologies ou de difficultés
- Prises en charge proposées (accueil et suivis) et objectifs visés par le service

Si mise en place d'un atelier d'arts-thérapies :
- Fonctionnement de(s) l'atelier(s) d'art-thérapie
- Place et activité du stagiaire
- Présentation d'une étude de cas, d'une séance ou d'une situation clinique ou pédagogique
- Analyse de l'expérience de stage tant au niveau personnel que théorique

Votre rôle

Connaître l'institution :
- Fonctionnement, règles (règlement intérieur, …), professionnels, publics accueillis, prises en charge proposées
-Interroger les professionnels pour aller au-delà de vos propres observations et avoir l'éclairage de personnes expérimentées afin d'approfondir vos réflexions sur l'institution, les pathologies, les prises en charge. Ne pas hésiter à leur poser des questions sur leur métier, leur parcours, leur vision de l'institution et des patients

Réfléchir :
- Sur l'institution en elle-même, dans sa singularité ;
- Sur l'institution comme type d'établissement où vous interviendrez en tant qu'art-thérapeute lorsque vous serez diplômés
- Sur les enjeux de l'art thérapie et les processus à l'œuvre dans un atelier d'art thérapie

Assister :
- assister et participer à un atelier d'art thérapie de sa discipline (musico, danse, drama ou art plastique)
- aux réunions
- aux réunions
- aux entretiens
- aux visites
- aux interventions des différents professionnels
- échanger avec les professionnels et les patients
- connaissance des publics
- établir un contact avec les patients/personnes accueillies (observations et entretiens)
- échanger avec eux sur leur parcours (en amont et en aval de l'institution) et sur leurs difficultés

Lieux de stages

Dans le secteur clinique :

- Services de psychiatrie générale en intra-hospitalier (public adulte en priorité)
- Structures extra-hospitalières (C.M.P., C.A.T.T.P., hôpitaux de jour….)

Dans le secteur éducatif :

- Écoles spécialisées
- Centres éducatifs et/ou pédagogiques pour enfants en difficulté
- Programmes de Réussite Educative

Dans le secteur social :

- Associations d'aide aux personnes en difficultés (toxicomanie, handicaps, ….), centres sociaux, EPHAD

Démarche administrative pour la mise en place d'un stage :

1) soumission du projet de stage (lien : https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/soumettre-votre-projet-de-stage/) à adresser à Mme Rozenn Saget rozenn.saget@hotmail.fr
2) après validation du projet de stage, l'étudiant réalise une convention de stage qu'il dépose une fois remplie au bureau des stages pour signature
3) le stage ne peut débuter qu'après signature de la convention par toutes les parties.

- ➢ **200 h minimum de stage obligatoire en M1,**
- ➢ 300 h minimum de stage obligatoire en M2,
- ➢ Les stages obligatoires doivent se faire pendant la période universitaire, c'est-à-dire entre septembre et juin.

Les attestations de stage :

- ➢ Chaque attestation de stage doit comporter, le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution et doit être signée par le psychologue référent.
- ➢ Nous vous invitons à y faire également paraître la population rencontrée ainsi que la nature de vos activités
- ➢ L'attestation de fin de stage et l'évaluation du superviseur sont à envoyer à la coordinatrice des stages Madame Rozenn Saget, aux responsables de spécialité et à la scolarité : scol-master-creation-artistique @psychologie.parisdescartes.fr

Les projets de stage, document disponible sur le site de l'Institut (https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/soumettre-votre-projet-de-stage/), doivent être adressés, afin d'être validés, à Madame Rozenn SAGET.

Les conventions de stage doivent être signées par un des responsables de votre spécialité. Elles se font en ligne via l'ENT étudiant après validation du projet de stage. Il sera aussi demandé, une fois le stage commencé, de remplir la charte de stage et de la faire signer par le référent du lieu de stage et un enseignant (charte disponible sur le site de l'Institut : https://shs.u-paris.fr/stages/)

Coordonnées de la personne référente des stages au niveau du Master
Rozenn SAGET : 6 rue du Bournay – 35 400 Saint-Malo
Mail : rozenn.saget@yahoo.fr
Tél : 06.60.87.31.26.